

Le statut de la liberté

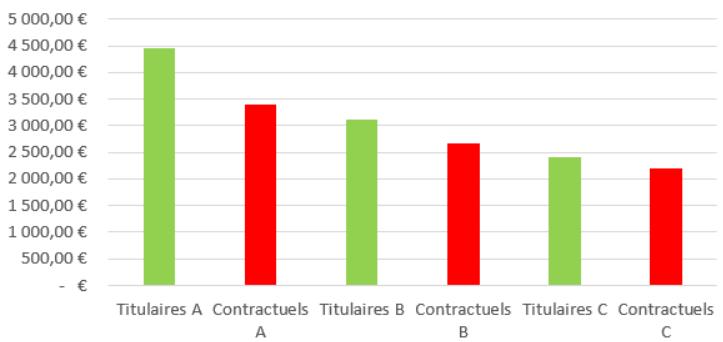
« Il faut s'attaquer au statut de la fonction publique, cela ne doit plus être un tabou ! »
Avec plus d'un tiers des agents en contrats précaires, notre administration n'est on ne peut plus clair sur le sujet et valide sans ambages les propos de l'inénarrable Eric Ciotti.

Mais qu'en est-il au juste de ce cadre institutionnel attaqué par les réactionnaires de tout poil ? Il n'est autre qu'un contrat de travail entre le salarié et la nation. Le concept de nation étant ici à appréhender sous sa forme la plus noble : une organisation de la société et la mise en place du principe de solidarité au-delà des clans, des religions et autres organisations paternalistes.
Le statut de la fonction publique permet au fonctionnaire d'effectuer ses missions de service public à l'abri des pressions des employeurs et usagers en respectant les trois principes de base des services publics : l'égalité d'accès, la continuité territoriale et l'équité de traitement.
La remise en question systématique du statut est la pierre angulaire de la stratégie de casse du service public et donc du dévoiement du principe même de nation au profit de l'individualisme le plus crasse.

La CGT-CD90 revendique des recrutements sous statut, l'arrêt des CDD abusifs, et le respect de l'égalité de traitement.

Données du Rapport Social Unique 2023

Rémunération moyenne brute
Filière Administrative/ Technique 2023



SOMMAIRE :

P1– Le statut de la liberté

P2– PPR

P2– Médecin malgré nous

P3– La fenêtre ... d'Overton

P3– Un palais vide

**LES
CONTRACTUELS,
GRANDS
PERDANTS !**

La CGT-CD90 a demandé lors du CST du 16 mai dernier l'avancement automatique des contractuels à l'échelon unique.

Actuellement, l'avancement ce pratique à la demande de l'agent.

PPR Période de Préparation au Rebut

Après des années de labeur, parfois, notre corps se manifeste (épuisement psychologique, troubles musculosquelettiques, maladies graves...).

Si l'idée vous venait d'enclencher une reconversion professionnelle, réfléchissez-y à deux fois, car la reconversion peut vite se transformer en reclassement.

Reconversion = changement de poste, de métier.

Reclassement = changement de cadre d'emploi, de filière.

Depuis 2019, un décret a mis en place la Période de Préparation au Reclassement (PPR) au « PROFIT » des fonctionnaire territoriaux. (Décret n° 2019-172 du 5 mars 2019)

Cette PPR permet à l'agent de bénéficier pendant une année de formations en vue de changer de cadre d'emploi et de trouver un nouveau poste compatible avec son état de santé.

Jusque-ici pas de souci apparent ! Cependant le diable se cache dans les détails.

En effet, si dans l'année qui suit la signature, vous n'avez pas trouvé de poste, vous passerez par la case **retraite pour invalidité ou pire par la case licenciement**.

Il faut savoir que l'administration n'est pas tenue de vous affecter sur un poste dans la nouvelle filière choisie.

La CGT-CD90 déconseille de signer une PPR.

Le détachement, ou le reclassement direct, simultanément à une prise de poste reste plus sûr.

Afin de rester acteur de sa carrière, la CGT-CD90 milite pour la formation tout au long de la vie professionnelle.



Médecin malgré nous

Rencontrer un médecin du travail est un droit fondamental de tout salarié. Pourtant, force est de constater que notre administration a bien du mal à le respecter. Plusieurs de nos collègues en ont fait les frais, leur demande se heurtant à la validation de notre employeur qui s'autorise à demander le motif des sollicitations pour la médecine préventive.

Votre syndicat n'a eu de cesse de dénoncer ces agissements. Déplorant l'obstination du Département, la CGT-CD90 a dû se résoudre à faire appel à un avocat. En s'appuyant sur différents articles de loi, le juriste a rappelé à son devoir le Président du Conseil Départemental dans un courrier du 26 février 2025 :

« il n'appartient pas à la collectivité employeur de décider de faire bénéficier ou non l'agent qui en fait la demande d'une visite avec un membre du service de médecine préventive. »

« Il est ainsi expressément prévu que l'agent puisse solliciter une visite avec un membre du service de médecine préventive, dont le médecin du travail, sans avoir à communiquer à l'administration le motif de cette dernière. »

La CGT-CD90 demande que les prises de rendez-vous soient directement enregistrées au secrétariat du centre de gestion CDG90.

Gageons que ce rappel à la loi mette fin définitivement à ces pratiques relevant de la curiosité... maladive.





« La propagande est à la démocratie ce que la violence est à la dictature. »

Noam Chomsky

La fenêtre d'Overton

La **fenêtre d'Overton** est un concept en sciences politiques qui décrit comment des idées initialement inacceptables peuvent, par étapes successives, devenir acceptables ou réalisables au sein de l'opinion publique voir de la société en général. Une idée initialement rejetée peut être progressivement introduite dans le discours public. Pour illustrer le propos, prenons l'exemple du cannibalisme. A première vue cette pratique n'est pas acceptable, mais...

Par intérêt, différents groupes sociaux ou politiques pourraient chercher à élargir ou déplacer le cadre de cette fenêtre. En titillant certains facteurs comme des changements culturels, des événements historiques ou des stratégies de communication bien ciblées, seraient-ils en mesure de nous ouvrir l'appétit ?

Exammons le processus par lequel le cannibalisme pourrait être perçu différemment par la société. Nous rappelons que cela reste une expérience de pensée purement théorique et que ce raisonnement ne vise nullement à promouvoir une telle pratique.

En suivant quelques étapes, analysées sous différents angles potentiellement reconsidérés, cette démarche démontre comment la "fenêtre d'Overton" peut être déplacée pour modifier la perception sociétale d'un concept donné.

D'impensable : Le cannibalisme est perçu comme immoral et répugnant, il est un sujet tabou dans la société.

On fait appel aux pensées radicales : Des chercheurs commencent à étudier le cannibalisme sous des angles anthropologiques ou historiques, le transformant en sujet d'étude scientifique.

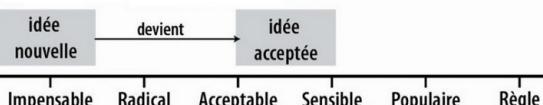
Cela devient Raisonnables : Le terme "cannibalisme" est remplacé par des expressions plus neutres comme "anthropophagie", atténuant les connotations négatives.

Puis Populaire : Le cannibalisme est représenté dans la culture populaire, à travers des films ou des livres, contribuant ainsi à sa banalisation

Et enfin Acceptable : On évoque des situations extrêmes, comme des famines, où le cannibalisme a été pratiqué pour survivre, introduisant des nuances dans l'évaluation morale de la pratique.

L'idée se traduit en Politique publique : Des groupes de pression se forment pour défendre la légalisation du cannibalisme, cherchant une représentation politique et une reconnaissance légale.

Fenêtre d'Overton



Voilà comment une idée initialement rejetée peut, par des étapes successives, être intégrée, tolérée et acceptée dans le discours public. Le déplacement de la fenêtre d'Overton, est plus que d'actualité sur des sujets comme la guerre, le racisme, la xénophobie ...

Un palais vide

Face à la question de notre syndicat sur le turn-over et les nombreux départs d'agents et de cadres, notre Président répond que cela fait partie de la vie de toute collectivité qui « respire » au rythme des départs et s'enrichit des arrivées. Bien que l'important turn-over soit reconnu, le Président nie le fonctionnement dégradé de notre collectivité dû au manque d'agents, et affirme que ce défaut d'attractivité résulte d'une conjoncture générale.



Sans personnel, un palais vide ne sert à rien aux administrés!

